

Maison 19 juillet 68.



Moufiet

122

Moufiet le Dr François Bey, m'a écrit que vous avez mis au diez lui les têtes que je lui ai récemment adressées provenant des fouilles des îles du Larzac (Solutré) auxquelles je travaille en commun avec mon ami M. de Ferry, et qu'il vous a particulièrement extraites de certaines accumulations d'objets de bois, qui nous ont longtemps vivement étonnés et intéressés.

Si j'ai encore personnellement l'honneur d'entrer en relation avec vous, monsieur, au sujet de la station de Solutré, c'est que monsieur de Ferry, avait pris soin dès le commencement de nos fouilles, j'avais joint à ses objets en sollicitant votre bienveillant et savant examen. Cependant j'avais joint au dernier avoi de M. de Ferry, quelques pièces à déterminer, et je suis heureux de profiter de cette occasion pour vous en remercier bien vivement de la peine que vous avez bien voulu y prendre.

Quant à mes accumulations d'objets de bois, veuillez me permettre, d'appeler de nouveau votre attention sur ce point.

M. de Ferry m'a dit vous avoir déjà donné des dents et autres pièces en provenance.

Votre conclusion à été, si je ne me trompe,
que ces moments ne présentent pas de
différence notable avec ceux du cheval
moderne.

à l'époque où M. & Ferry vous fit
cette communication, nous ne savions absolu-
ment pas à quoi nous en tenir à
ce sujet. Mais depuis, nous avons constaté
à plusieurs reprises, que les foyers de
accumulations de rebuts de cuirasse de
l'âge du renne, sont superposés en plusieurs
points aux accumulations de cheval.
Il n'y a pas de doute possible à cet
égard. Voilà donc la question simplifiée.
Nous ne sommes pas en présence de
cheval moderne : il ne peut être
que contemporain ou antérieur à
la station de l'âge du renne. Certaines
considérations nous font croire qu'il
en est contemporain, pour qu'il y ait
relation étroite entre ces deux ordres
de faits. Il serait trop long de
développer ici tout cela : (voir - dans
la correspondance de M. & Ferry vous
avez été mise (comme je le pense)
à tous les détails de la question :
M. & Drumet-Bey, pourtant aussi
vous communiquera nos dernières
lettres à ce sujet).

que que il en soit de nos conclusions archéologiques basées sur l'étude des gisements, il pourrait être très-intéressant pour la science que vous voudriez bien examiner ^{le nouveau} la date au point de vue paleontologique. Dans le cas où les premiers éléments clairs que vous ont été communiqués seraient incomplets, et en nombre insuffisant.

Je tiens donc à votre disposition une collection d'os et de dents de mes chevaux de Solutré ainsi classée :

1^o os et dents provenant des amas de rebuts de cuisine ^{du village de Remee} (c'est à dire trouvés ^{avec} au Remee)

2^o os et dents provenant des déclinaisons adjacentes d'^s le chevalier non mitoyen à d'autres.

Si croyez que cette comparaison, si M. de Ferry ne vous a point signé donne ces éléments, devrait fort utile. Vous seul pourrez en tirer les conclusions politiques grises.

Si vous croirez intéressant de vérifier ce point, je vous enverrai immédiatement une caisse d'éléments clairs, et je me mettrai à votre disposition pour tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

018

Nous préparons à l'heure, M. le Ferry de nous
un mémo à servir : ptit tés-dit à l'allemande sur
la station ou des débris charrié pris dans
l'en surface.

Que de questions se sont présentées sur
ce petit coin de terre ! Grâce à vous
nous savons, à vos travaux, à votre autorité
en pareille matière notre travail a été
bien simplifié et nous savons en quelles
mes débris, un fil conducteur des plus
simples.

Les deux faits qui me paraissent
nouveaux à solliciter sont :

1^o les accumulations d'ossements
à cheval (plus de 2000 ossements !), pilés,
disarticulés, brûlés !

2^o le mode de sépulture sur
des foyers.

à ce propos permettez-moi de
vous demander un renseignement :

N'avez-vous pas rencontré aux
Environs, vos sépultures sous les mêmes
circonstances ? Vous avez mentionné dans
les squelettes des débris de ferme : et
ces débris étaient-ils sous-jacents ?
Constituaient-ils des amas de foyers ?
Est-ce que n'avez-vous pas des
mêmes faits qu'à Solécie ?



D'après M. Simeon-Bey, vers 1850
aux Syrtes les mêmes racines qu'à Solutré,
n'y rencontra-t-on pas aussi les mêmes
rites funéraires?

182

Il est vrai que nous sommes à deux
époques un peu différentes. Il ne faudrait
peut-être pas s'étonner d'une non-identité.

Veuillez remarquer aussi que M. Dran
a constaté à Dranquel que les
débris humains qui il a rencontrés étaient
aussi entre des couches à rebuts de cassine
et à foyers. Ne semble-t-il pas qu'on
soit conduit par là à généraliser
à préciser en voulant une même
mode de signature?

J'ai trouvé il y a quelque temps
à Solutré, dans un foyer une petite
plaquette de bois superposé, bien dressée,
rabotée, découpée sur les bords et
ornée d'entailles dont voici le croquis :

reduit au $\frac{1}{3}$

Le côté ABC représente une cassure
ancienne.



Il y a des encoches pareilles sur l'autre face

avez-vous rien rencontré de semblable ?
Je ne vois pas du tout ce que cela peut-être.

Enfin, monsieur, le D^r Frénel-Dey
n'écrivit que d'après ses observations la poterie
manquerait jusqu'à présent à l'âge du renne
dans le S. E. de la France tandis qu'elle
se trouve partout ailleurs à cette époque.

Or à solutré nous en avons recueilli
cinq ou six fragments, dans des foyers nou-
veaux et à moins de supposer qu'ils
aient glissé par des fentes du terrain il
faut les considérer comme contemporains de nos
foyers. Dans tous le cas cette poterie aurait
été bien rare & bien peu abîmée !

Elle ressemble beaucoup à notre poterie
néolithique.

L'un de ces fragments, recueillis, n'est
pas dans un foyer, mais un peu dehors à
avec des débris de renne, porte même une
anse mamelonée. L'anse mamelonée
était-elle connue à l'âge du renne ?

Veuillez agréer je vous prie
monsieur l'expression de la
confidératis le plus distinguée
de votre respectueuse & devouée
Leroux,

J. Frelin

Adrien Arcelin
rue des minimes 31.

Mâcon (Saône & Loire) *17 juillet 1888*